



**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 16 mars 2021**

Membres en exercice : 22  
Présents : 18  
Procurations : 1  
Nombre de votants : 19  
Votes pour : 19  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0  
Date de la convocation :  
22/02/2021

**Délibération n° C 2021- 11**

**Affectation des résultats de l'exercice 2020**

L'an deux mille vingt et un, le seize mars, à quatorze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

**Membre de plein droit**

Monsieur David PHILOT Préfet du Jura.

**Membres élus à voix délibérative**

Titulaires : Mesdames, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Christine RIOTTE, Chantal TORCK, Céline TROSSAT, Françoise VESPA ; Messieurs Claude BORCARD, Cyrille BRERO, Christian BUCHOT, Jean-François GAILLARD, Jean-Charles GROSDIDIER, Christian LAGALICE, Stéphane LAMBERGER, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Clément PERNOT.

Suppléants : Messieurs Gérard BONNET, Jean FRANCHI, Jean-Luc LEGRAND.

Excusés : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Danielle BRULEBOIS, Sandrine MARION, Hélène PELISSARD ; Messieurs Franck DAVID, Jean-François DEMARCHI, Jean-Pascal FICHERE, Laurent PETIT.

Procuration : Monsieur Jean-François DEMARCHI à Monsieur Jean-Daniel MAIRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Cyrille BRERO.

**Membres de droit à voix consultative**

Madame la Médecin Hors-classe Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET, Alain SCHMITT.

**Membres élus à voix consultative**

Madame Nadia WAUQUIER ; Messieurs le Lieutenant Hors-classe Vincent DAVIOT, le Lieutenant Benoit GAILLARD, le Sergent-Chef Franck TOUILLIER, l'Adjudant-chef Emmanuel VUILLERMOZ.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département); Messieurs Jean-François BAUVOIS (Directeur de Cabinet du Préfet), Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Colonel Didier EISENBARTH (Directeur Départemental Adjoint), Laurent GRANGER (Conseiller aux décideurs locaux Secteur Lons-le-Saunier Sud), le Commandant Damien FREDY (Chef du Groupement des Unités Territoriales), le Commandant Sylvain RICHARD (Chef du Groupement Ressources Humaines et Formation).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 61 des SDIS ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-20 du 12 mars 2020 relative au Budget Primitif de l'exercice 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-15 du 12 mars 2020 relative à l'approbation du Compte de gestion de l'exercice 2019 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°2020-16 du 12 mars 2020 relative à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2019 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-17 du 12 mars 2020 relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-26 du 26 juin 2020 relative au Budget Supplémentaire de l'exercice 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-32 du 13 novembre 2020 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-34 du 13 novembre 2020 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-37 du 13 novembre 2020 relative à la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2020 et information sur les opérations de dépenses imprévues ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°2021-9 du 16 mars 2021 relative à l'approbation du compte de gestion de l'exercice 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°2021-10 du 16 mars 2021 relative à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2020 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 12 mars 2021 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

---

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2020 tels qu'ils sont portés au compte administratif, je vous propose :

1. une affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement pour la totalité de son montant soit 489 773,51 € au compte 002 ;
2. d'affecter au BP 2020 le solde d'exécution ou résultat de clôture de la section d'investissement, soit 1 972 047,16 €, au compte 001, sachant que 2 573 118,28 € de dépenses engagées en 2020 restent à réaliser en 2021.

**Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et de valider ces affectations.**

---

DECISION N° C 2021-11 DU 16 MARS 2021

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, valide ces affectations.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu  
en Préfecture le **26 MARS 2021**  
Affiché le **26 MARS 2021**  
Publié au RAA du 1<sup>er</sup> trimestre 2021

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et  
de Secours du JURA,



Clément PERNOT